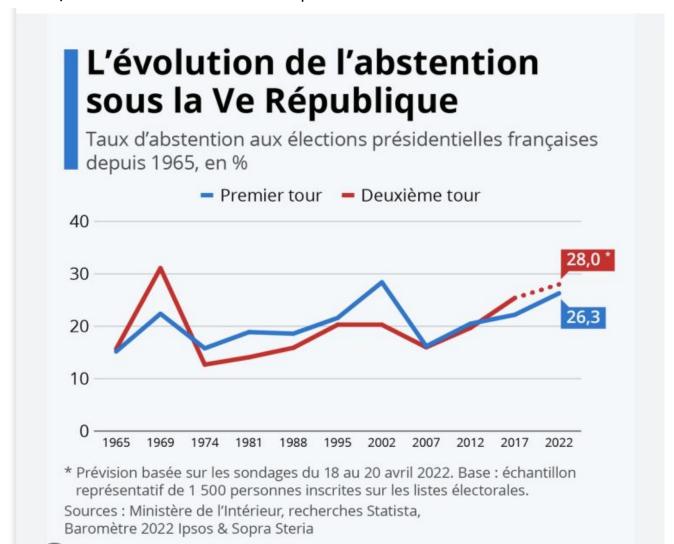
Voter ou s'abstenir, telle est la question…

écrit par Gilles La Carbona | 9 avril 2024



L'évolution de l'abstention sous la Ve République

Taux d'abstention aux élections présidentielles françaises depuis 1965, en %



^{*} Prévision basée sur les sondages du 18 au 20 avril 2022. Base : échantillon représentatif de 1 500 personnes inscrites sur les listes électorales.

Sources : Ministère de l'Intérieur, recherches Statista, Baromètre 2022 Ipsos & Sopra Steria

La reprise du pouvoir par l'abstention n'aura pas lieu, mais peut-elle encore passer par le vote ? L'armée silencieuse qui se presse d'éviter les isoloirs depuis des années manifeste ainsi son mécontentement, son désir de ne pas souscrire à la mascarade des élections. Certes la chose publique n'intéresse plus, surtout depuis qu'elle a été captée par des intérêts privés non élus, faisant de l'électeur un orphelin qui ne peut se retrouver dans un bulletin de vote non représentatif de sa volonté. Comment blâmer une telle attitude face à une classe politique qui se parjure sans arrêt, apparaît comme corrompue, protégée par une justice d'une clémence sans commune mesure avec celle réservée au quidam. Un hémicycle quasiment vide, des articles rejetés que l'on refait voter une fois les travées réinvesties par la majorité, des fanfaronnades infantiles où les menaces de censurer, sont bien vite remplacées par des

accords en coulisses, au nez et à la barbe des citoyens de moins en moins crédules, mais de plus en plus écœurés.

Bien entendu au soir de chaque élection les responsables se désolent de cette désaffection grandissante, sans jamais changer quoi que ce soit dans leurs attitudes, ni dans le fonctionnement des institutions. À tel point que le sénateur Philippe Bas avait, d'un revers de main, balayé l'idée du RIC. Songer à donner un peu plus de pouvoir d'initiative à un peuple auquel cette élite a volé la souveraineté : pas question. Tellement plus aisé de se plaindre devant les caméras de cette fuite des électeurs, de s'en navrer en se retenant toutefois de poser la question qui fâche : à partir de quand une élection perd-elle son sens ? Quel seuil fatidique de non-participation faut-il atteindre pour que le résultat soit illégitime ? Si on se réfère au dernier référendum de la ville de Paris, où moins de 3% des Parisiens se sont exprimés, sans pour autant invalider le verdict des urnes, cette limite n'existe pas. Pour l'abstentionniste, voter c'est cautionner une rente de situation indécente à des individus qui s'augmentent sans vergogne, pendant qu'ils inventent des impôts, des taxes, réduisent nos libertés, détruisent notre modèle social, pour payer leurs erreurs, sans bien entendu ne jamais en être tenu pour responsable, ni se voir sanctionner d'une inéligibilité à vie, pour bilan scandaleusement mauvais.

Quand le constat est aussi accablant et sans excuse, comment accepter que les mêmes se représentent ? Pour autant cette fronde des urnes destinée à crier son opposition à un système décadent, abîmé par des pratiques sans morale, permet-elle d'éviter l'impéritie de cette classe honnie ? Rejeter un système tout en subissant ses méfaits, est-ce une solution ? Si à la question : « Êtes-vous heureux ou satisfait de la situation politique, économique et sociale du pays », la réponse est oui, l'abstention est une victoire. Elle aurait ce mérite insolent de nous déconnecter

des affres des décisions absurdes et mortifères des dirigeants, de vivre dans un monde parallèle dans lequel on n'endurerait aucun des effets imposés. Merveilleux, mais ce n'est bien entendu pas le cas. L'abstentionniste, face à ce constat, devrait en urgence modifier sa stratégie, le bon sens l'exigerait. C'est l'inverse qui se produit. Curieux non ? Pour les convaincre que voter reste le seul moyen légal pour tenter de changer les choses, il faudrait que la confiance revienne à la faveur d'un discours honnête, qui tienne compte des aspirations réelles des citoyens, et, pour ceux qui sont en capacité de décider, d'affirmer leurs intentions par des actes.

Mais un programme clair et en rupture avec 40 ans de pratique frauduleuse de la démocratie serait-il suffisant ? Si l'on en juge par ce qui s'est produit lors de la dernière élection présidentielle : non.

Souvenez-vous, 80% des propositions de Marine Le-Pen étaient similaires à celles de Mélenchon, mais la troupe de gauche a préféré s'abstenir quand elle n'est pas allée voter pour Macron. Savourent-ils les effets de ce choix aujourd'hui ? Nous le souhaitons pour eux, sinon quelle torture de devoir admettre s'être lourdement trompés en laissant aux commandes un dangereux personnage, qui a fait pire que les projections envisagées d'une gouvernance du RN.

Encore faut-il s'autoriser cet examen de conscience objectif. L'abstention dans ce cas précis, a permis la réélection de Macron. De qui scellera-t-elle le destin le 9 juin ? Car l'arbitre c'est bien elle, cette armée d'ombres décide, par son retrait de qui prendra le pouvoir, amplifiant une victoire sous emprise de délaissement des électeurs. La seule puissance des abstentionnistes est donc dans la consécration silencieuse du vainqueur, car c'est toujours celui qui est devant qui est favorisé, n'en déplaise aux tenants de la théorie inverse. Ne pas voter c'est tacitement donner sa voix au futur gagnant.

Certes l'offre politique est décevante, pour ne pas dire tristement semblable. Choisir dans ces conditions est compliqué, si ce n'est aller vers le candidat ou parti qui ressemblerait le plus à ses envies. Un choix par défaut en est-il un ? La stratégie de l'élimination des plus menteurs, des plus fourbes, des moins fiables sera sans doute la seule à adopter, avant que le système permette à des courants soigneusement écartés jusque là, de pouvoir se présenter, ou qu'une prise de conscience collective ne rebatte les cartes. À ce sujet nous attendons toujours au RPF, que les oppositions décident de changer le mode de qualification des candidats à la présidentielle. Nous avions déjà demandé d'abolir les 500 signatures d'élus et en les substituant par celles données par les électeurs eux-mêmes à hauteur de 500 000 par exemple. Maintenir ce dispositif c'est aussi une preuve de la main mise des professionnels de la politique pour écarter du choix les citoyens. Avec de tels procédés comment attirer des votants ? De là à dire que le but ultime est de finir par supprimer les élections en les remplaçant par un système à la Chinoise, il n'y a qu'un pas que nous franchissons. Est-ce vers un tel régime que abstentionnistes veulent aller ? Alors, voter s'abstenir ? L'enjeu est peut-être à moyen terme pire que tout. Le 9 juin, votons pour garder ce droit, même s'il est imparfait.

Rassemblement du Peuple Français

https://t.me/R_P_France

Par **Gilles La-Carbona :** secrétaire national du RPF au suivi de la vie parlementaire